

**Compte rendu
du bureau du 1er Avril 2025
en visioconférence de 19h à 21h**

Invités :

Jérôme Billard - Philippe Caillebotte - Joëlle Despax - Nasser Hammache - Yves Lecaude - Pierre Mairesse- Jean Christophe Boivin - Claire Landrin. Jérôme Miton, Patrick Oroz, Rémy Baudoin, Jérôme Miton, Nicolas Trotoux

Excusé : Sylvain Louvel - Philippe Caillbotte

Quoi	Qui	Quand
Informations –		
Point Informations fédérales et générales.		
<p>ANS 2025 La note de cadrage sera renvoyée aux clubs et CDCK dans la soirée.</p> <p>Lâcher d'eau sur le Haut Allier pour les CDF Le dossier est maintenant relié aux recours sur les arrêtés sur le département de la Haute Loire. EPL a donné le dernier mot au préfet de la Haute Loire pour la demande de lâcher d'eau pour les CDF du 14 au 18 juillet 2025. Lors d'une réunion concernant la gestion de l'eau depuis le barrage de Naussac (Loire/ Allier/ Ardèche), Pascal Bonnetain a été interrogé par le préfet de la Haute Loire et EDF pour clarifier la situation de la FCK SP. Réunion à prévoir au plus vite entre FFCKSP et CRCK AURA pour prise de décision</p>	NH	
Situation financière du comité		
<p>Disponibilité + 51 416 € Solde comptable au 31/03/2025 - 15 534 € Ecart sur solde prévisionnel : - 4 393 € 1 000 € de location hangar normalement impacté sur 2024 - 600 € de cotisation club</p>	PM /NH	
Tableau de suivi des subventions		
<p>Le dépôt du compte rendu financier pour la convention Région AURA 2024 se réalisera dans les prochains jours (priorité pour Véronique)</p>	JD	
ANS 2024		
<p>Compte rendu à finaliser pour le 30 juin 2025 compte rendu financier à réaliser Aménagement de site 2000€ : TOPO PHILIPPE CB Formation 8000 €: Claire Stage animation sportive 3883€: Claire Team aura 2000€: Claire Stage performance 6000 € JC Scolaires 500 celebration claire</p>	CL/JC	

<p>ANS PSF 2025 demande de dossier à réaliser avec les actions EC-1-Lutte contre les violences : 750 €. Remy B DP-1- Formations 5 000 €. Claire DP-2-Mise en tourisme (topo) 1 000 € Philippe C DP-4- Animation sportive jeune stage et événements 7 000 (CAURAJ /CRJ TRAASS) Claire DP-9- Développement du kayak Cross 1800 €. Nasser H DP-10- Handikayak 2200. Nasser H DP-11- Féminisation 4400 (formation des monitrices + équipe régionale de polo – sport santé). Claire</p> <p>Actions à déposer avant le 25 Avril 2025- 23h59</p>	NH CL RB PC	
<p>Points ESIND La commission ESIND travail sur la rédaction d'un Schéma Directeur du développement de la navigation à la pagaie sur le Rhône. Le dossier n'est pas encore diffusible</p> <p>Dossier subvention CNR / manifestations sportive et animation - Fiche 5rhône Prévoir une date avec les clubs sur site CNR qui organisent des événements pour demander des subventions CNR dans le cadre du plan 5rhône. La Platière CDCK 07 Vienne CKLOM Lagnieu Grenoble EV Chambery </p>	PC /PO	
<p>Points commissions sportives Sélectif SPRINT sur la Drome. Belle compétition 50 compétiteurs</p> <p>Pôle Espoirs : Ouverture de la candidature au pôle espoir et commission d'admission du pôle espoir le 30 avril 2025 à et retour des dossiers pour le 21 avril Liste définitive début mai 2025 validée par la FFCK SP.</p>	JB CL JC JB	
Décisions –		
<p>Tarifs prix des courses Validation des tarifs selon le retour des commissions. Voir document en annexes</p>	PM NT	
<p>Date pour la conférence territoriale ANS 2025 Date le 19 mai 2025 à 19h via Teams</p>	NH/ CL/RB	
<p>Désignation des Athlètes pour la TEAM Critères selon les résultats internationaux 2024</p> <p>Sélection à opérer pour la team de la région AURA avant le 25 avril 2025 Proposer Angel Hug et Tom Dollé Eve Vitali,</p>	JB/CTS	
<p>Demande de label EFCK 2025 Instructions des dossiers à faire avant le 30 avril 2025 ; Nasser H effectue l'instruction des dossiers /Les CTS communique les mentions sportives</p>	NH/CL	
<p>Vente de la piscine : Récupérer la piscine sur le club de Lagnieu, prise de photo et faire une annonce Prix de vente à 4000 €</p>	NH	

<p>Vente de la remorque CEL Diffusion de l'annonce. Site Facebook petites annonces CK réseaux des CRCK, Cts et clubs d'aviron Prix de vente 5000 euros négociable</p>		
<p>TRAASS 2025 À la suite de l'appel à bénévole qui a été réalisé courant mars 2025, nous maintenons la TRAASS en Aout 2025. Vigilance à avoir sur la soutenabilité financière et temporelle sur le modèle économique (prix inscription et demande de subvention ANS, Région et CNR)</p>	CL/RB	
Fin des Débats –		

CADRE REGLEMENTAIRE :

Règlements sportifs FFCK - Article RG 34 - Droits d'inscription :

« Pour les compétitions nationales et interrégionales, le montant des droits d'inscription est fixé annuellement par les Commissions Nationales d'Activités dans leurs annexes. **Pour les compétitions régionales, le montant des droits d'inscription est fixé par le comité régional.**

Les droits d'inscription peuvent être majorés en cas d'inscription tardive, modification tardive ou de non présentation au départ de la compétition pour chaque compétiteur ou équipage. Les différentes conditions de majoration sont fixées annuellement dans les annexes des règlements sportifs. »

EPREUVES CONCERNEES :

Toutes les épreuves de niveau régional, donnant accès à un classement national ou à une épreuve de sélection interrégionale ou nationale (championnats régionaux, sélectifs régionaux pris en compte pour les classements numériques FFCK...).

En application de l'article RG 19 du règlement sportif FFCK, seules les catégories U15 à Master peuvent être concernées par ces épreuves. Pour les autres catégories, le tarif est donc libre et à l'initiative de la structure organisatrice.

Enfin, en application de l'article RG 32, tous les participants à ces épreuves doivent être titulaires à minima d'une pagaie jaune de l'embarcation.

Pour les autres épreuves (épreuves régionales « hors circuit » ou open, animations, CAURAJ, épreuves départementales,...), le montant des frais d'inscription est libre, à l'initiative de la structure organisatrice.

Dans tous les cas (compétitions régionales « officielles » et autres épreuves régionales ou départementales), les frais d'inscription sont perçus par la structure organisatrice, sauf pour le kayak polo où les engagements sont perçus par le comité régional qui assure la gestion sportive des épreuves, et la fourniture du matériel d'organisation nécessaire.

TARIF DES INSCRIPTIONS 2025

Les tarifs fixés dans le tableau suivant sont les tarifs maximum applicables. Les structures organisatrices peuvent, à leur discrétion, proposer un tarif inférieur ou avantageux en cas d'inscription à plusieurs courses organisées sur un même site.

Activité	Type de course / épreuve	Rappel tarif 2024	TARIF 2025	Commentaires - détails
Slalom	Sélectif régional – organisation en bassin artificiel ou naturel	9 € / bateau	9 € / bateau	Tarif par course Invités et ouvreurs payants ou non, à la discrétion de l'organisateur
Descente	Sélectif régional – organisation en bassin artificiel ou naturel	5 € / bateau	5 € / bateau	Tarif par course Invités et ouvreurs payants ou non, à la discrétion de l'organisateur
Course en ligne	Championnats régionaux (fond, vitesse, sprint, marathon)	7 € / bateau	10 € / bateau	Tarif par course, par embarcation monoplace (inclus catégories jeunes poussins/benjamins/minimes) Gratuité pour tous les équipages
Kayak Polo	Championnat régional	75 € / équipe	90 € / équipe	Tarif pour la saison (3 journées)
	Tournoi régional « Open »	25 € / équipe	30 € / équipe	Tarif pour une journée (3 à 5 matchs)
	Coupe régionale	25 € / équipe	30 € / équipe	Tarif pour la compétition (3 à 6 matchs)